

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Examen, en nouvelle lecture, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 (n° 3966 annexe au rapport) (*MM. Yves Bur, Jean-Pierre Door, Mme Bérengère Poletti, M. Denis Jacquat, et Mme Martine Pinville, rapporteurs*)..... 2
- Présences en réunion..... 4

Lundi

21 novembre 2011

Séance de 16 heures 30

Compte rendu n° 16

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

**Présidence de
M. Guy Lefrand,
Député**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Lundi 21 novembre 2011

La séance est ouverte seize heures trente.

(Présidence de M. Guy Lefrand, député)

La Commission des affaires sociales examine, en nouvelle lecture et en application de l'article 88 du Règlement, les amendements au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 déposés depuis sa réunion du 16 novembre 2011 (MM. Yves Bur, Jean-Pierre Door, Mme Bérengère Poletti, M. Denis Jacquat, et Mme Martine Pinville, rapporteurs).

M. Roland Muzeau a indiqué que son groupe s'opposerait naturellement aux amendements qui auraient pour conséquence de revenir sur les apports du Sénat.

La Commission a ensuite adopté :

– à l'article 10 ter (Abaissement du plafond d'exonération des indemnités de rupture), un amendement de M. Yves Bur, rapporteur pour les recettes et l'équilibre général prévoyant l'assujettissement aux cotisations sociales des indemnités des élus locaux supérieures aux deux tiers du plafond de la sécurité sociale ;

– à l'article 15 (Révision du barème de la taxe sur les véhicules de société), un amendement de M. Yves Bur, rapporteur, supprimant l'abattement prévu pour les voitures flexfuel ;

– à l'article 31 (Encadrement de la politique d'emprunt et de placement des organismes de sécurité sociale), un amendement de précision de M. Yves Bur, rapporteur et un amendement du même auteur permettant aux établissements publics de santé d'émettre des billets de trésorerie ;

– à l'article 33A (Maintien des indemnités journalières à leur niveau actuel), un amendement de M. Jean-Pierre Door, rapporteur pour l'assurance maladie et les accidents du travail, supprimant l'obligation pesant sur les employeurs d'Alsace-Moselle de couvrir une journée d'arrêt de travail ;

– à l'article 39 (Modes de rémunération des pharmacies d'officine), un amendement de cohérence de M. Jean-Pierre Door, rapporteur ;

– à l'article 41 bis (Conditionnement du bénéfice des nouveaux modes de rémunération pour les maisons de santé), un amendement de M. Jean-Pierre Door, rapporteur, supprimant cet article ;

– à l'article 62 bis (Création d'un fonds de prospective et de performance de la sécurité sociale), un sous-amendement de M. Jean-Pierre Door à l'amendement n° 123 de la

Commission, revenant sur la suppression des conseils de surveillance des caisses nationales de sécurité sociale ;

– à l'article 62 ter (Approbation des rémunérations des dirigeants des caisses nationales de sécurité sociale), un amendement de M. Yves Bur, rapporteur, prévoyant de reconnaître aux conseils d'administration des caisses nationales la possibilité de valider les rémunérations des directeurs de celles-ci, ainsi qu'un amendement rédactionnel du même auteur ;

– à l'article 62 quinquies (Mise en place d'une caisse d'assurance retraite et de la santé au travail en Alsace-Moselle), deux amendements de précision de M. Yves Bur, rapporteur ;

– à l'article 64 (Renforcement de la sanction du défaut d'information des caisses de sécurité sociale par l'assureur du tiers responsable d'un accident), un amendement rédactionnel de M. Yves Bur, rapporteur.

Le tableau ci-dessous récapitule ses décisions :

Amendement	Auteur	Groupe	Examen en Commission
19	Bur	UMP	Accepté
20	Door	UMP	Accepté
21	Préel	NC	Repoussé
22	Lachaud	NC	Repoussé
23	De Courson	NC	Repoussé
24	De Courson	NC	Repoussé
27	Leteurtre	NC	Repoussé
28	Morin	NC	Repoussé
130	Tian	UMP	Repoussé
131	Tian	UMP	Repoussé
132	Tian	UMP	Repoussé
133	Tian	UMP	Repoussé
136	Tian	UMP	Accepté
137	Tian	UMP	Accepté
138	Tian	UMP	Repoussé
139	Préel	NC	Repoussé
140	Tian	UMP	Repoussé
141	Tian	UMP	Repoussé
142	Tian	UMP	Repoussé
144	Door	UMP	Accepté
145	Préel	NC	Repoussé
146	Boyer	UMP	Repoussé
147	Boyer	UMP	Repoussé
148	Préel	NC	Repoussé
153	Préel	NC	Repoussé
155	Préel	NC	Repoussé
156	Préel	NC	Repoussé

La séance est levée à seize heures quarante-cinq.



Présences en réunion

Réunion du lundi 21 novembre 2011 à 16 heures 30

Présents. – Mme Edwige Antier, M. Yves Bur, M. Gérard Cherpion, M. Denis Jacquat, M. Raymond Lancelin, M. Guy Lefrand, M. Roland Muzeau, Mme Martine Pinville

Excusée. – Mme Danièle Hoffman-Rispal